

Aix-en-Provence, le 17/03/09



Association des  
Directeurs des  
Services  
Techniques  
Départementaux.

centre d'Études  
techniques  
de l'Équipement

**CETE**

# Compte rendu

Rédacteur : Michel Hersemul

Téléphone : 04 42 2477 00

télécopie : 04 42 60 79 81

courriel

michel.hersemul@equipement.gouv.fr

Objet : Organisation de la Cotita 2009

Réunion du 12 mars 2009

## Diffusion

### Personnes présentes

M Guyonnet DGA du Conseil Général 66

Mme Mayousse Directrice Adjointe DIR  
Méditerranée.

M Feraud Directeur des routes du CG 83

M Spagnulo Directeur des Routes CG 13

M Jaumard Directeur des routes CG 34

M Cadré Directeur du CETE Méditerranée

Mme Hilaire , Directrice adjointe du CETE  
Méditerranée

M Carreno Chef du département  
Aménagement des territoires ( DAT) du  
CETE Méditerranée

M Hersemul Cete Med – Chef du département  
DCEDI

### Absents

### Copies

### Absents excusés

M Pruvost DGA du Conseil Général 83

M Laplane CG 13

Page(s)

Qui ?

## Préambule : Coprésidence de la Cotita

M Guyonnet confirme son départ en retraite au cours de l'année 2009. M Dominique Jaumard, du CG 34 devrait le remplacer à la coprésidence de la Cotita ainsi qu'à l'animation ADSTD régionale.

## Point 1: Pilotage national

Echanges sur les différentes informations issues du COMOAR, du séminaire national.. Les informations correspondantes sont à mettre en ligne sur le site

**Dotation titre IX** : information des représentants de l'ADSTD sur les nouvelles répartitions du T9 ( dotation budgétaire des services du ministère permettant de réguler et d'influencer la commande des prestations des CETE :

Hersemul

La répartition pour 2009 est la suivante :

Intitulé		Description	Gestionnaires	Utilisateurs
<b>A Dotations principales</b>	147 M€	Appui technique et scientifique aux politiques du ministère	Directions générales	Tous services
<b>B Enveloppe de restructuration</b>	11 M€	Appui technique et scientifique aux politiques du ministère sur les sujets nouveaux	Directions générales	Tous services
<b>C Enveloppe transversale</b>	6 M€	Appui technique et scientifique aux politiques du ministère sur les thèmes transversaux	Directions d'administration centrale concernées	Tous services
<b>D Enveloppe déconcentrée*</b>	11 M€	Appui technique et scientifique aux initiatives locales	DRE(AL)	Tous services de la région
<b>E Enveloppe de pilotage*</b>	2 M€	Soutien aux actions de mise en œuvre de la stratégie du RST	DRI	DRI

La répartition prévisionnelle entre les nouvelles DG des 147 M € se répartissant comme suit :

DAC	Programme	Dotation 2009
SG / SPSSI	CPPEDAD	19 327 244 €
DGITM	IST	91 574 185 €
DSCR	SR	12 244 261 €
DGALN	UPEB	13 662 018 €
DGALN	DAOL	6 637 678 €
DGPR	PR	3 705 500 €
<b>Ensemble</b>		<b>147 150 886 €</b>

Il est donc à noter que 2 M € sont disponibles auprès de la DRI ( Direction de la recherche et de l'innovation, remplaçante de la DRAST pour le pilotage des CETE) pour la mise en oeuvre de la stratégie du RST, dont la prise en charge de l'animation des Cotita par les CETE .

Pour mémoire en 2008, la répartition était la suivante :

Pour les DAC :

	Cible 2008
<b>Ensemble</b>	<b>156 619 478 €</b>
DGR	81 888 148 €
DSCR	23 833 890 €
DGMT	10 196 313 €
DGPA	17 585 414 €
DGUHC	21 614 822 €
Ex-MEDD	2 583 890 €

Pour les autres services :

	Cible 2008
<b>Ensemble</b>	<b>19 563 949 €</b>
DGAC	314 191 €
DT	314 191 €
SG	765 207 €
SG/DRAST	3 187 516 €
DIV	400 340 €
SG/DAEI	3 811 337 €
HFD	212 839 €
SIC	157 095 €
CGPC	65 879 €
IGTT	157 095 €
Enveloppe déconcentrée	10 178 260 €

**Organisation d'une réunion des coprésidents de Cotita** demandée par l'ADSTD : échange sur les objectifs et l'organisation de l'échange :

Les enjeux coté ADSTD résident dans la capacité à formuler collectivement des priorités à partir du travail établi dans chaque Cotita : à ce jour il y a un sentiment général que les demandes des Cotita sont insuffisamment suivies d'effet ( absence même d'accusé de réception ! ).

JF.Guyonnet,  
D Jaumard et  
G Cadré.

Coté CETE, les suggestions sont les suivantes :

- la présence des DG ( Directions Générales du ministère) autres que DGITM et DSCR permettrait d' afficher le fait que les CETE sont reconnus comme un vecteur d'information technique pour les domaines de l'aménagement, de l'environnement, du bâtiment, de l'énergie ou autres.. ( sans même forcément parler de T 9.. ) .
- le travail avec le réseau formation CIFP et CNFPT : quelle articulation, quel mode conjoint d'intervention...
- le cas des collectivités hors CGL..
- la construction des programmes d'action des STC : quelle valorisation des CR des Cotita..
- information sur l'évolution du ministère et des CETE.

La réunion pourrait prendre la forme d'un simple échange sur une demie journée.

#### **Portail internet des Cotita.**

Il a été mis en ligne par le CETE de Lyon. L'ensemble des CETE ont désormais un Site cotita :

<http://www.cotita.fr/>

## Point 2 : Elargissement à d'autres thématiques

M Carreno, chef du département aménagement des territoires ( DAT) présente quelques pistes de domaines que la Cotita pourrait intégrer à partir de 2009 dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme, ou de l'environnement ( la problématique du logement a été volontairement écartée compte tenu du rôle particulier des CG en la matière et surtout de la présence de nombreux espaces d'association et d'échange en la matière).

Par définition ces domaines, très impactés par la décentralisation et le partage des rôles, imposent une diversification accrue des collectivités et acteurs publics associés.

La COTITA permettrait :

- de permettre une plus grande maîtrise des problématiques territoriales par les différents acteurs publics;
- d'accompagner la mise en oeuvre des nouvelles priorités, procédures et outils de l'action publique;
- d'aider à la cohérence des différents niveaux et champs de l'action publique.

**Dans le domaine des politiques environnementales**, il pourrait s'agir :

- de prolonger en 2009, la démarche engagée en 2008 autour de la "gestion des espaces naturels sensibles", par une seconde journée technique autour des "enjeux et modalités d'ouverture de espaces naturels sensibles au public";

- ouvrir le champ des échanges aux:

- politiques foncières en matière de protection, gestion des milieux et ressources ( et des risques) ( CR, EPCI, Parcs naturel régionaux,...),
- énergies renouvelables en lien avec la mise en oeuvre des nouveaux schémas régionaux climat air énergie (CR) , des plans climats territoriaux ( EPCI,...),
- aux trames vertes et bleues avec la mise en place des schémas nationaux, régionaux,...leur traduction dans les documents d'urbanisme,...(CR,EPCI,...).

- **Dans le domaine de l'aménagement durable des villes et territoires**, trois champs semblent pertinents :

- la prospective territoriale et ses incidences en politiques publiques. On citera à ce titre quelques évolutions structurelles lourdes des territoires de l'interrégion comme le vieillissement de population et sa traduction en politiques publiques, qui interpellent notamment les CG ( offre d'équipements, logement, action sociale, aides à la personne, transports....) et les autres collectivités,...

- les politiques foncières en lien tant avec les politiques de préservation, gestion des espaces agricoles, naturels, qu'avec celles du développement urbain ou de l'offre en logement.

- la déclinaison du concept de ville durable et d'éco quartier à différentes échelles qui interpelle une diversité d'acteurs publics

- **Les représentants ADSTD confirment l'intérêt pour les CG d'investir ces nouveaux champs** en lien avec les autres collectivités : il semble néanmoins à ce titre que les acteurs concernés au sein des CG sont sensiblement différents en terme de service, de personne, de positionnement et de connaissance du RST des interlocuteurs historiques pour la Cotita. Les représentants des CG vont s'efforcer de trouver des relais en interne. **Un investissement progressif est décidé sur ces thématiques en débutant par deux journées techniques :**

Représentants  
ASTD

- - Une journée sur l'incidence en terme de politiques publiques du vieillissement de la population sur l'aménagement .
  - Une journée consacrée, dans la continuité de la journée de Paulilles 2008 à la gestion des espaces naturels en s'intéressant par exemple aux enjeux liés à l'agriculture.

M Carreno et  
département  
DAT.

### **Point 3 : Elargissement à d'autres collectivités.**

Dans la logique de la décision prise en 2008, d'élargir la représentation des communautés d'agglomération au sein de la Cotita, il est décidé d'inviter deux représentants de ces agglomérations au groupe de pilotage : un représentant de l'agglomération de Montpellier pour LR et un représentant de la CU Marseille ( MPM ) pour PACA.

Hersemul au  
titre du  
secrétariat  
Cotita

Il est par ailleurs décidé d'élargir la Cotita en y invitant officiellement les deux régions LR et PACA ( rappel la CTC est déjà invitée au titre de gestionnaire de réseaux de transport et de voirie)

### **Point 4 : Organisation de la cotita 2009**

Elle est fixée au Jeudi 15 Octobre.

La volonté de marquer cette Cotita par une animation large se traduit par deux hypothèses de travail : organiser en parallèle de la Cotita, qui se tiendrait l'après midi,

- soit deux journées techniques sur des thématiques connotées DD
- soit organiser une journée d'échange : "Territorialisation du Grenelle" au cours de laquelle une série d'intervenants CETE et autres services de l'état mais surtout de collectivités pourraient présenter dans un format court ( de l'ordre de 40 ' ) des initiatives originales en matière de DD.

Cette dernière hypothèse à la fois plus facile en terme de logistique et susceptible de concerner un public plus large est retenue comme hypothèse de travail .

Les représentants ADSTD doivent rechercher des thèmes et des intervenants coté CG.

Groupe de  
pilotage :  
ADSTD et  
CETE

Le CETE proposera quelques interventions CETE et recherchera également des interventions de CL ( de préférence hors CG mais aussi dans les autres services de l'Etat : DREAL notamment)

### **Point 5 : Point sur les activités et le calendrier.**

Le calendrier mis à jour est joint au présent CR.

Il est demandé aux représentants ADSTD de fournir au CETE une liste de référents Batiments afin de monter la journée technique " Réhabilitation exemplaire des bâtiments publics"

Représentants  
ADSTD

L'animation transport a fait l'objet d'une première réunion en janvier sur la thématique des PDE/PDA: elle se poursuivra sous forme d'un club d'échange dont la prochaine réunion devrait avoir lieu en juin. ( en annexe l'analyse de J Legaignoux sur cette animation)

Les clubs fonctionnent à un rythme de croisière malgré quelques difficultés sur l'exploitation et l'entretien.

Deux journées techniques ont déjà eu lieu : quatre autres sont programmées dont une sur le thème "Infrastructures routières et changement climatique" le 15 mai prochain.

**Point 6 : Prochaine réunion.**

**Prochaine réunion le Jeudi 17 septembre 2009 à 10H00 au CETE d'Aix en Provence.**